

BANQUE DE MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Mardi 1^{er} avril 2014

La 196^e assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») a eu lieu dans le Presentation Hall de L'Académie de BMO à Toronto, en Ontario, le mardi 1^{er} avril 2014, à 9 h 30 (heure locale).

Conformément aux règlements administratifs de la Banque, Robert Prichard, président du Conseil de la Banque, a présidé l'assemblée et Barbara Muir, secrétaire générale de la Banque, a agi en tant que secrétaire de l'assemblée.

Le président de l'assemblée présente les autres dirigeants de la Banque sur la tribune : M. William Downe, chef de la direction, M. Tom Flynn, chef des finances, M. Simon Fish, conseiller général et M^{me} Barbara Muir. Il souhaite chaleureusement la bienvenue aux actionnaires et déclare qu'il est heureux de tenir l'assemblée annuelle des actionnaires à L'Académie de BMO cette année pour marquer le 20^e anniversaire de celle-ci.

Le président de l'assemblée déclare que des membres du Conseil d'administration de la Banque de Montréal et de l'équipe de haute direction de la Banque sont présents dans la salle. Il nomme ensuite M. Steve Gilbert et M^{me} Sonia Ciavaglia, représentants de la Société de fiducie Computershare du Canada, à titre de scrutateurs de l'assemblée. Le président de l'assemblée ajoute que l'avis de convocation à l'assemblée a été dûment donné conformément à la *Loi sur les banques* et que les actionnaires présents ou représentés par un fondé de pouvoir constituent le quorum. Il déclare que l'assemblée est donc valablement constituée aux fins des délibérations sur toutes les questions dont elle peut être dûment saisie. Le président de l'assemblée indique que les représentants suivants des auditeurs des actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., sont présents : M. Reinhard Dotzlaw, M^{me} Heather Kaine et M. Bill Thomas.

PROCÉDURES

Le président de l'assemblée résume les procédures à suivre dans le cadre du déroulement de l'assemblée et indique que le vote sur tous les points à l'ordre du jour se fera par scrutin électronique. Le président de l'assemblée ajoute que le sous-tirage codé est fourni pour les malentendants et que l'assemblée est diffusée en direct dans les deux langues officielles sur Internet. Il présente ensuite l'ordre du jour de l'assemblée et commente les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux PCGR. En réponse à une question d'un membre de l'assemblée, le président de l'assemblée confirme que la période de questions et réponses sera tenue durant le volet officiel de cette assemblée des actionnaires.

ALLOCUTION DU CHEF DE LA DIRECTION

Dans son allocution aux actionnaires, M. Downe déclare qu'au cours des six dernières années, la Banque a tenu son assemblée annuelle des actionnaires à plusieurs endroits au Canada et qu'elle retourne à Toronto cette année, tant pour célébrer le 20^e anniversaire de L'Académie de BMO que pour reconnaître l'importance qu'a revêtue cette ville pour la Banque au cours des deux derniers siècles. M. Downe passe ensuite en revue le rendement de la Banque pour l'exercice 2013 et discute de trois principaux sujets d'intérêt : i) l'application de

l'expérience numérique à l'ensemble des circuits; ii) l'utilisation des données afin de mieux servir les clients et iii) le capital humain de la Banque.

PROCÉDURES SUPPLÉMENTAIRES

Le président de l'assemblée examine avec les membres présents les procédures supplémentaires à suivre dans le cadre de l'assemblée, notamment le vote électronique. À cet égard, le président de l'assemblée procède à une simulation à l'intention des actionnaires et fondés de pouvoir présents qui votent par voie électronique.

PRÉSENTATION AUX ACTIONNAIRES DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET DU RAPPORT DES AUDITEURS DE 2013

Le président de l'assemblée mentionne le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, dont un exemplaire a été transmis aux actionnaires avant l'assemblée. Il note que les états financiers annuels se trouvent aux pages 125 à 188 du rapport annuel. Il invite les membres de l'assemblée à poser des questions sur les états financiers. Aucune question n'est posée.

Le président de l'assemblée indique que le rapport des auditeurs reproduit à la page 123 du rapport annuel de 2013 de la Banque est réputé avoir été lu.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président de l'assemblée présente les candidats à l'élection des administrateurs. Il remercie les administrateurs des services qu'ils ont fournis à la Banque et souligne la contribution des quatre présidents des comités (Philip Orsino, Robert Astley, Martha Piper et Don Wilson III) ainsi que du président du Conseil d'administration de La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal (Ronald Farmer). La candidature des 13 personnes suivantes est proposée (et appuyée) aux fins d'élection à titre d'administrateurs de la Banque pour un mandat prenant fin à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou à l'élection ou à la nomination de leur successeur :

Robert M. Astley	Eric La Flèche
Janice M. Babiak	Bruce H. Mitchell
Sophie Brochu	Philip S. Orsino
George A. Cope	Martha C. Piper
William A. Downe	J. Robert S. Prichard
Christine Edwards	Don M. Wilson III
Ronald H. Farmer	

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis leur demande d'exercer leurs droits de vote.

NOMINATION DES AUDITEURS DES ACTIONNAIRES

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

QUE le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé en tant qu'auditeurs de la Banque pour le prochain exercice.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis leur demande d'exercer leurs droits de vote.

RÉSOLUTION CONSULTATIVE SUR LA DÉMARCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES CADRES

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'approbation de la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres, qui est décrite en détail aux pages 6 et 7 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée.

La motion suivante (dûment faite et appuyée) est présentée à l'assemblée :

IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et non en vue de diminuer le rôle et les responsabilités du Conseil d'administration, que les actionnaires acceptent la démarche en matière de rémunération des cadres décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction distribuée avant l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de 2014.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis leur demande d'exercer leurs droits de vote. Avant le vote, une brève discussion est engagée par les membres de l'assemblée au sujet de la comparaison verticale.

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée indique que le point suivant à l'ordre du jour porte sur les cinq propositions d'actionnaires énoncées aux pages 52 à 57 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Toutefois, avant de procéder à l'examen de ces propositions, le président de l'assemblée invite M. William Davis, qui, l'année précédente, avait retiré une proposition déposée conjointement avec Placements NEI portant sur le bien-fondé de la comparaison horizontale aux fins de l'établissement de la rémunération des membres de la haute direction (comme il est indiqué à la page 57 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction), de s'adresser à l'assemblée. M. Davis parle brièvement de la proposition retirée et de son point de vue au sujet des avantages de la comparaison verticale par opposition à la comparaison horizontale.

Puis, au sujet des cinq propositions présentées, le président rappelle aux actionnaires que la position du Conseil et sa recommandation à l'égard de chacune d'entre elles sont énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et que, pour en faciliter la consultation, un extrait présentant les propositions ainsi que les réponses de la Banque à celles-ci a été fourni aux membres de l'assemblée présents.

Les motions suivantes (dûment faites et appuyées) sur les cinq propositions soumises par le Mouvement d'Éducation et de Défense des Actionnaires (« MÉDAC ») sont présentées à l'assemblée par son représentant, M. Willie Gagnon, qui formule également à l'assemblée les argumentaires en faveur de chacune d'entre elles :

Proposition n° 1

QUE la Banque s'engage à éliminer progressivement les options d'achat d'actions comme forme de rémunération variable pour ses hauts dirigeants.

Proposition n° 2

QUE la Banque informe les actionnaires et parties prenantes des actions qu'elle a entreprises à la suite d'un vote significatif contre la politique de rémunération des hauts dirigeants.

Proposition n° 3

QUE la Banque adopte une communication plus transparente en regard de la situation des régimes de retraite administrés par cette dernière mettant l'accent, en langage simple et clair, sur les enjeux des régimes de retraite administrés par la Banque.

Proposition n° 4

QUE la Banque lance un appel d'offres à tous les cinq ans pour ses services d'auditeurs.

Proposition n° 5

QUE la Banque dévoile, lors de la prochaine assemblée annuelle, les actions qu'elle entend prendre pour respecter le plan déposé par l'OCDE, le 20 juillet dernier, en regard du non-paiement par les multinationales de leur juste part d'impôt.

Après la présentation de chaque motion, le président de l'assemblée invite les actionnaires et fondés de pouvoir à discuter de la motion, puis leur demande d'exercer leurs droits de vote. À l'égard de la proposition d'actionnaire n° 4, un membre de l'assemblée demande pendant combien de temps la Banque entend garder les mêmes auditeurs des actionnaires. On leur répond qu'un examen rigoureux du rendement des auditeurs est effectué chaque année, et qu'un examen complet est effectué tous les cinq ans.

Les droits de vote exercés sont ensuite compilés par voie électronique.

QUESTIONS DES ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée déclare ensuite la période des questions des actionnaires ouverte. Divers actionnaires ou fondés de pouvoir formulent des commentaires et posent des questions auxquels il est répondu au sujet des obligations contractuelles de la Banque concernant BMO Field ainsi que les publicités du Super Bowl, des trois débouchés les plus importants pour la Banque, de la disponibilité du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires, des activités liées aux cartes de crédit de la Banque, de l'incidence, s'il y a lieu, d'un ralentissement économique en Chine sur la Banque et de l'évaluation de l'expérience client.

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Le président demande aux scrutateurs de faire rapport sur les résultats du scrutin. M. Gilbert annonce les résultats du scrutin, qui se trouvent à l'annexe A et font partie du présent procès-verbal.

Le président de l'assemblée déclare que les 13 candidats proposés aux postes d'administrateur de la Banque sont élus, que le cabinet d'audit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est nommé comme auditeurs des actionnaires de la Banque pour le prochain exercice, que la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres est approuvée et que les propositions d'actionnaires n° 1, n° 2, n° 3, n° 4 et n° 5 sont rejetées.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président de l'assemblée remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare que l'assemblée est levée.

Confirmé

Président de l'assemblée

Vérfifié

Secrétaire

LISTE DES ANNEXES

Annexe A Résultats du scrutin

**RAPPORT REQUIS
PAR LE RÈGLEMENT 51-102
RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE**

Dest. : Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Comme le requiert l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, le texte qui suit décrit les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») tenue le 1^{er} avril 2014 et, comme ces votes ont eu lieu par voie de scrutin secret, le nombre et le pourcentage des votes exprimés pour ou contre chacune de ces questions et le nombre d'abstentions. Chacune des questions mentionnées ci-dessous est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui ont été postés aux actionnaires avant l'assemblée annuelle et qui peuvent être consultés à l'adresse www.bmo.com/relationinvestisseurs.

Le conseil d'administration et la direction de la Banque ont recommandé que les actionnaires votent POUR l'élection à titre d'administrateur de chacun des 13 candidats dont le nom figure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, POUR la nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque, POUR la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres et CONTRE les propositions d'actionnaires 1 à 5.

1. Élection des administrateurs

Un scrutin secret a eu lieu aux fins de la tenue d'un vote sur chaque résolution relative à la nomination de chacun des 13 candidats suivants à titre d'administrateur de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où son successeur sera élu ou nommé. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Candidat	Votes pour		Abstentions de vote	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Robert M. Astley	266,033,749	99.29%	1,891,379	0.71%
Janice M. Babiak	265,690,744	99.17%	2,233,755	0.83%
Sophie Brochu	260,326,338	97.16%	7,597,536	2.84%
George A. Cope	258,873,435	96.62%	9,050,439	3.38%
William A. Downe	266,265,294	99.38%	1,657,214	0.62%
Christine A. Edwards	266,747,430	99.56%	1,174,893	0.44%
Ronald H. Farmer	265,892,493	99.24%	2,030,014	0.76%
Eric La Flèche	266,197,496	99.36%	1,724,412	0.64%
Bruce H. Mitchell	266,302,313	99.40%	1,615,484	0.60%
Philip S. Orsino	266,199,435	99.36%	1,718,456	0.64%
Martha C. Piper	266,085,342	99.32%	1,832,503	0.68%
J. Robert S. Prichard	264,794,328	98.83%	3,123,562	1.17%
Don M. Wilson III	266,613,428	99.51%	1,305,073	0.49%

2. Nomination des auditeurs des actionnaires

Un scrutin secret a eu lieu sur la nomination du cabinet KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeurs de la Banque pour l'exercice 2014. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Abstentions de vote	
276,993,558	97.49%	7,131,966	2.51%

3. Résolution consultative sur la rémunération des cadres

Un scrutin secret a eu lieu sur la résolution consultative portant sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre	
250,528,007	93.51%	17,379,383	6.49%

4. Proposition d'actionnaire n° 1

Un scrutin secret a eu lieu sur la proposition d'actionnaire portant sur l'« abandon progressif des options d'achat d'actions comme forme de rémunération ». Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre		S'abstenir
11,128,551	4.21%	253,287,864	95.79%	3,492,022

5. Proposition d'actionnaire n° 2

Un scrutin secret a eu lieu sur la proposition d'actionnaire portant sur le « vote consultatif sur la rémunération des hauts dirigeants : répondre aux insatisfactions exprimées ». Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre		S'abstenir
12,693,907	4.80%	251,583,337	95.20%	3,631,506

6. Proposition d'actionnaire n° 3

Un scrutin secret a eu lieu sur la proposition d'actionnaire portant sur « les régimes de retraite et la transparence ». Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre		S'abstenir
8,427,311	3.18%	256,211,534	96.82%	3,280,469

7. Proposition d'actionnaire n° 4

Un scrutin secret a eu lieu sur la proposition d'actionnaire portant sur l'« appel d'offres pour les auditeurs ». Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre		S'abstenir
9,571,059	3.62%	254,467,039	96.38%	3,889,570

8. Proposition d'actionnaire n° 5

Un scrutin secret a eu lieu sur la proposition d'actionnaire portant sur « payer sa juste part d'impôt ». Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour		Votes contre		S'abstenir
4,746,716	1.80%	259,424,540	98.20%	3,755,936

Le 1^{er} avril 2014.

Banque de Montréal

Par : /s/ Barbara M. Muir
Barbara M. Muir
Secrétaire générale